

## Compte-rendu du conseil d'école du mardi 11 juin mars 2013

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 11 juin à 18h.

### Étaient présents

- Mlle Delphine Prou, directrice de l'école
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Eléonore Poupin, professeur des écoles
- Mme Julie Guillot, professeur des écoles
- M. Ludovic Malécot, conseiller municipal à Rom
- M. Jean Louis Minot, adjoint au maire et chargé des affaires scolaires
- Mme Carole Troublé, conseillère municipale à Messé
- Mme Christel Peltier, présidente de l'association des parents d'élèves et représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Adeline Champion, représentante titulaire des parents d'élèves

### Excusés :

- M. Gilles Pichon, maire de Rom
- M. André Sabourault, délégué départemental de l'éducation nationale
- M. Jean Louis Quéroux, délégué départemental de l'éducation nationale
- Mme Annie Jussaume, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Marie-Thérèse Cornuault, coordinatrice du réseau d'écoles rurales
- Mme Stéphanie Bernard, professeur des écoles
- M. Michelet, maire de Sainte Soline

## **1. BILAN DES ACTIONS DE L'ANNEE**

### USEP

Les deux classes adhérant à l'USEP ont participé à une course d'orientation sur deux jours. La classe des CM1-CM2 a préparé cette course avec la classe des CE2-CM1 de Lezay. Le jour de la rencontre, les élèves ont été polis et serviables. La matinée, ils ont participé à la course longue. L'enseignante des GS-CP a donné quelques résultats d'élèves. L'après-midi a été consacrée aux ateliers boussoles.

En mai, la classe de GS-CP a participé au « Ptit tour USEP » à Pamroux. Plusieurs ateliers ont été proposés aux élèves : vélo, orientation, randonnée et un atelier de sensibilisation à la compétence Apprendre à porter secours.

La classe des CM1-CM2 a rencontré l'école de Chez une journée à Rom. Les quatre ateliers suivants leur ont été proposés : basket, hockey, thèque et frisbee. Une deuxième rencontre n'a pas pu être concrétisée à cause d'un problème de disponibilités pour l'école de Chey en fin d'année.

Certains élèves de CM1-CM2 ont participé au tournoi futsal, un mercredi après-midi en avril. Il y avait beaucoup d'équipes. Les élèves ont obtenu de bons résultats.

Lors de la rencontre athlétisme qui était proposée aux élèves de GS au CE1, deux élèves de Rom y ont participé. Cette rencontre s'est déroulée un mercredi après-midi. Plusieurs ateliers autour de l'athlétisme ont été proposés aux élèves.

Une élève de Rom a participé à la fête des petits. La rencontre s'est déroulée sur trois lieux différents : la piscine de Melle, la salle de gymnastique et le gymnase.

## **Projet de l'année**

Depuis le dernier conseil d'école, les enseignantes ont continué de travailler le projet de l'école de l'année : le temps et l'Histoire.

Plusieurs temps forts marquent cette étude.

Le 16 mai, les classes de PS-MS et CE1-CE2 sont allés au musée de l'automobile à Châtellerault. La classe des PS-MS a visité une partie du musée le matin. Les élèves ont appris beaucoup de choses concernant les vélos avant et l'évolution des voitures. Ils ont pu acquérir de nouveaux mots de vocabulaire. L'après-midi a été consacré à un atelier visant à faire de l'art en utilisant la technique de Peter Stampfli. Il s'agissait de faire des traces de pneus ou des empreintes sur des supports de tailles différentes, avec des outils différents.

La classe de CE1-CE2 a visité le musée à l'aide d'un petit carnet ludique et bien illustré. Cela leur a permis de rendre les élèves actifs pendant ce moment. Ils ont été intéressés et ont posé de nombreuses questions. Ils ont pu voir l'évolution des moyens de locomotion au fil du temps au niveau des vélos et des voitures. Ils ont pu apprendre le nom des voitures et des vélos et les nouvelles attributions de ces moyens de transports. L'après-midi, ils ont réalisé une fresque : une route a été tracée et il fallait coller les voitures et les vélos dans l'ordre chronologique. Ensuite, chaque image a été associée à son nom et à un type de vêtement. Les élèves ont enfin dessiné autour et ont même pu coller une photo de leur visage dans les voitures ou au niveau des vêtements. Pour finir la journée, les élèves ont eu l'opportunité de monter dans une voiture décapotable américaine et de se faire prendre en photo.

Deux mardis, en juin, deux professionnels boulangers pâtisseries, messieurs Proust et Bagot, ont proposé de montrer leur savoir-faire en utilisant le four à pain de la commune. Les élèves ont pu apprendre comment on faisait cuire les aliments autrefois. Ils ont pu observer les techniques de cuisson. Ils ont même pu dorer des biscuits. Un concours de dessin a été organisé : il fallait dessiner le four à pain. Chaque classe a pu passer une demi-journée sur place. Chaque élève a pu repartir le soir avec une brioche et un biscuit.

Les enseignantes souhaitent remercier M. Proust et M. Bagot pour leur gentillesse et pour les deux journées qu'ils ont consacrées à l'école de Rom.

Pour clôturer l'année de travail autour du temps, toute l'école passera une journée au puy du fou le 14 juin.

Le 29 juin, l'école et l'APE organise une fête de fin d'année. L'après-midi commencera par le spectacle des élèves de l'école. Vers 16h30 les parents pourront se rendre dans les classes afin d'observer les travaux effectués dans l'année. En même temps, l'APE organisera une kermesse. Enfin de journée, un repas sera organisé par l'APE.

## **Aide aux leçons**

Cf. le bilan ci-dessous.

## **2. PRESENTATION DU PPMS**

Chaque année, la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) demande aux écoles de réactualiser le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Il s'agit de s'organiser en cas d'incident grave. Chaque commune est exposée à des risques. Pour Rom, ces risques sont : la tempête, l'inondation, le transport de matières dangereuses, le risque nucléaire et le risque industriel chimique.

Un exercice de confinement a été réalisé en mai. Le scénario retenu était le risque nucléaire. Lors de cet exercice les consignes à respecter ont été expliquées aux élèves. Puis un mot a été communiqué aux familles pour leur expliquer de ne pas venir chercher leur enfant puisque les mesures de confinement s'appliquent à eux aussi, et de laisser les lignes de communication libres pour les secours et la diffusion des conduites à tenir.

Un bilan a été adressé à l'inspection de l'éducation nationale et à la municipalité de Rom. Les enseignantes soulignent qu'une classe n'a pas entendu le signal. Cette classe n'a pas à se déplacer car elle se situe dans la zone de confinement. Les membres du conseil d'école pensent qu'il serait peut-être préférable d'utiliser un autre moyen pour donner l'alerte : une corne de brume avec du gaz.

D'autre part, lors des travaux qui sont en cours dans l'école, l'alarme incendie s'est déclenchée. Toute l'école a donc suivi la procédure d'évacuation. Il s'agissait d'un exercice inopiné pour tout le monde.

### 3. RENTREE 2013

#### Calendrier scolaire :

Rentrée	<b>Mardi 3 septembre 2013</b> (Rentrée des enseignants : lundi 2 septembre)
Vacances de la Toussaint	du <b>vendredi 18 octobre</b> au <b>lundi 4 novembre</b>
Vacances de Noël	Du <b>vendredi 20 décembre</b> au <b>lundi 6 janvier 2014</b>
Vacances d'hiver	Du <b>vendredi 21 février</b> au <b>lundi 10 mars</b>
Vacances de Pâques	Du <b>vendredi 18 avril</b> au <b>lundi 5 mai</b>
Vacances d'été	<b>Vendredi 4 juillet</b>

#### Personnel :

Mme Eléonore Poupin a obtenu sa mutation pour l'année prochaine : elle sera remplaçante brigade rattachée à l'école de Vouillé.

C'est Mme Julie Guillot qui sera l'enseignante de la classe de CM1-CM2.

Mlle Amélie Lucas, l'ATSEM de l'école sera en congé maternité dès la rentrée. Ce congé sera suivi d'un congé parental jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### Les effectifs :

16 élèves de CM2 partent à la rentrée prochaine. 2 élèves qui seraient en Cp et CE2 quitteront l'école pour cause de déménagement. Une orientation en CLIS sera effective dès septembre.

Voici la prévision d'effectifs pour septembre 2013 :

Les chiffres sont différents de ceux annoncés lors du conseil d'école car des inscriptions ont eu lieu en CP et CM2.

PS	17	28
MS	11	
GS	13	24
CP	11	
CE1	8	19
CE2	11	
CM1	11	23
CM2	12	
		94

#### L'organisation de la semaine :

La directrice a présenté les horaires de classe pour l'année prochaine. Le temps de classe reste le même (24 heures d'enseignement) :

9h – 12h et 13h30 – 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mercredi matin sera travaillé : 9h – 12h.

De 15h45 à 16h30, la municipalité prend en charge les élèves en proposant des ateliers périscolaires (APS), gratuits et non obligatoires. La commission va se réunir lundi 24 juin pour fixer un début de calendrier pour ces activités, et décider d'un système d'inscription.

M. Malécot ajoute que, comme il a été dit lors de la réunion publique du 3 juin, il n'y aura sans doute pas d'activités proposées tous les soirs de la semaine. Certains soirs, les APS ne seront peut-être que des temps de surveillance. Dans ce cas, les taux d'encadrement seront les mêmes que sur le temps de la pause méridienne.

A partir de 16h30, le système de garderie, payant, sera mis en place par Chat Perché.

Le mercredi midi, la municipalité va mettre en place un système de surveillance des élèves de 12h à 13h. Ce service sera gratuit. D'après le sondage qu'a fait passer la municipalité, cela concernerait une quinzaine d'élèves.

Les élèves qui souhaiteront manger à Chat Perché à Lezay, pourront prendre le transport scolaire qui les déposera à Chat Perché.

Une représentante des parents d'élèves demande quels seront les adultes. M. Malécot répond que les adultes présents seront les personnes faisant des parties des associations qui interviendront de façon ponctuelle. D'autre part, Mlle Amélie Lucas,

l'ATSEM, et deux employées municipales ayant le BAFA seront présentes tous les jours. La municipalité a également demandé à la personne travaillant à la garderie d'intervenir dans le cadre de ces APS.

Les enseignantes organiseront des APC (activités pédagogiques complémentaires) deux fois par semaine, les mardis et jeudis, pendant 24 semaines. Ces APC auront lieu après la classe, en parallèle des APS, de 15h45 à 16h30. Ces activités auront pour but d'aider les élèves en difficulté, de mener des projets que l'on fait en classe, en groupes restreints d'élèves (alimentation du site de l'école, activités d'expression en arts ...). Ces activités ne seront donc pas sur le temps scolaire. Les enseignantes devront demander l'autorisation aux familles à qui elles proposeront ces activités.

Un panneau récapitulatif des idées principales de la mise en œuvre de la réforme pour l'école de Rom sera affiché lors de la fête d'école.

#### **La cantine :**

Lors du dernier conseil d'école, il avait été convenu qu'un règlement pour la cantine serait voté et mis en place dès la rentrée prochaine.

Les représentantes des parents d'élèves et la directrice ont élaboré un règlement qui a été proposé au conseil d'école. Après quelques modifications, le règlement a été voté à l'unanimité.

Cf. règlement ci-après

#### **4. DEMANDES ET QUESTIONS DIVERSES**

Les enseignantes demandent l'installation d'un miroir dans la salle de motricité pour que les élèves puissent se voir et puissent avoir conscience de leur corps.

La directrice signale que la poignée du portail d'entrée de l'école ne fonctionne pas correctement. Elle tourne à l'envers.

Les enseignantes demandent quand les travaux doivent se finir afin de pouvoir revenir pendant les vacances installer leur classe. M. Malécot répond que la classe des CE1-CE2 sera terminée début juillet. Les travaux du dortoir et de la classe des GS-CP seront terminés durant la dernière quinzaine d'août.

La directrice fait part des dégradations des toilettes des garçons de l'école. Deux mardis de suite, un élève a étalé des excréments sur un mur des toilettes. Personne ne s'est dénoncé. Depuis, les enseignantes des CE1-CE2 et CM1 – CM2 accompagnent les élèves aux toilettes à chaque récréation.

Une représentante des parents d'élèves fait remonter une question d'une maman qui souhaiterait savoir pourquoi on demande aux élèves de manger dans le silence total pendant le temps de la cantine. La directrice répond que le silence est demandé juste avant de sortir de la cantine afin que ce moment se passe dans le calme et non pas dans la bousculade.

Une représentante des parents d'élèves souhaite savoir si la municipalité prévoit de revenir à une cuisine traditionnelle le midi. Elle trouve que les repas de Poitou resto ne sont pas équilibrés et se demande si la qualité de la nourriture est bien présente. M. Minot répond que les contrats avec Poitou resto sont annualisés. De plus le retour à une cuisine traditionnelle signifierait que la municipalité doive employer une personne supplémentaire pour préparer les repas (Mme Enard, la cantinière ne pouvant pas préparer 80 repas toute seule). Le budget de la mairie ne permet pas d'envisager cela. M. Malécot ajoute que lorsque la question des repas est posée aux parents en général, les familles répondent que tout va bien.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance (Mlle Prou)

La directrice (Mlle Prou)

- Copies transmises à :
- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
  - Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
  - Madame l'adjoint au maire de Messé
  - Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
  - Mesdames les membres de l'équipe enseignante
  - Mesdames les représentants des parents d'élèves
  - Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
  - Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale